



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE MOUVEMENTS ET D'EXPRESSIONS  
LES CASERNES – RUE DES BOISSELIERS  
30610 SAUVE  
[Intercom\\_aime@yahoo.fr](mailto:Intercom_aime@yahoo.fr)

**A l'attention des parents et adhérents de l'association**

Vous trouverez ci-joint :

- Un calendrier prévisionnel des cours de danse pour 2011/2012
- La liste des pièces à fournir
- Le montant de la cotisation et les modalités de paiement
- Les groupes de danse, les horaires et les lieux des cours

Nous vous précisons également que la constitution des groupes de dans est effectuée par les professeurs de danse de l'association qui sont les seules habilitées à pouvoir les modifier. Les personnes désireuses de les rencontrer pourront le faire sur rendez vous.

Les personnes qui souhaitent renouveler leur adhésion sont invitées à se présenter avec l'ensemble des pièces demandées et le paiement, aux permanences qui auront lieu Salle de Danse des Casernes, Rue des Boisseliers à Sauve les :

- Vendredi 16 septembre, 17h30 à 19h30
- Samedi 17 septembre, 10h à 12h
- Samedi 3 septembre 10h à 12h
- Dimanche 4 septembre au Forum des Associations au foyer de Quissac, 9h à 16h30

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,

Veuillez agréer, Chers Parents, Chers Adhérents, l'expression de nos salutations distinguées.

A Quissac le 11 Août 2011

Le Bureau

Renseignements inscriptions :

Téléphone de l'association 06 45 77 99 77. Laissez un message, on vous rappellera sous 48h.

Adresse électronique : [intercom\\_aime@yahoo.fr](mailto:intercom_aime@yahoo.fr)

**Début des cours :**

**Modern-Jazz-Classique : Mercredi 28 septembre 2011 aux Casernes à Sauve**

**Hip Hop : Mercredi 28 septembre 2011 aux Casernes à Sauve**

**Danses de salon : Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2011 aux Casernes à Sauve**

**Professeurs de danse :**

Hip Hop : Sabrina ZIANE

Eveil – Initiation – Modern Jazz – Classique : Lisai Candice + 1 professeur en cours de recrutement.

Danses de salon : Professeur en cours de recrutement



## COTISATION 2011 2012 TARIFS VOTES EN ASSEMBLEE GENERALE

ENFANT	COURS	1 <sup>er</sup> TRIM	2eme TRIM	3eme TRIM	TOTAL Licence comprise
1	1	60€	60€	60€	180€
1	2	80€	80€	70€	230€
1	3	100€	90€	90€	280€
1	4	110€	110€	100€	320€

**10% d'abattement à partir de la 2<sup>ème</sup> inscription (frère ou sœur ou père ou mère)**  
**15% d'abattement à partir de la 3<sup>ème</sup> inscription (frère ou sœur ou père ou mère)**  
**20% d'abattement à partir de la 4<sup>ème</sup> inscription (frère ou sœur ou père ou mère)**  
**Pour tout nouvel inscrit, possibilité d'effectuer 2 cours d'essais consécutifs gratuitement.**

Premier trimestre : du 28 septembre 2011 au 31 décembre 2011

Deuxième trimestre : du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 mars 2012

Troisième trimestre : du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 20 juin 2012

Vous avez la possibilité de payer par chèques ou en espèces en 1 fois, 2 fois (somme totale divisée par 2), 3 fois (somme totale divisée par 3) ou tous les mois (somme totale divisée par 10 de septembre 2011 à juin 2012).

### **Tous les chèques doivent être remis lors de l'inscriptions**

Pour les chèques, vous devez :

- les libeller au nom de l'Association AIME
- **marquer au dos au crayon gris le nom et prénom de l'enfant**
- marquer au dos au crayon gris le trimestre ou le mois concerné

Les chèques seront déposés à la banque par l'Association entre le 1<sup>er</sup> et le 5 de chaque mois.  
Les frais liés au chèque rejetés par la banque seront réclamés aux familles.

### **IMPORTANT**

**Une caution de 100 € en chèque devra être fournie lors de l'inscription.**

**Celle-ci ne sera pas encaissée mais pourra l'être après en avoir informé la famille, en cas de dégradation manifeste ou de non restitution des costumes appartenant à l'association. Les chèques de l'exercice précédent seront restitués aux familles ou déchirés avec leur aval.**

## EXTRAIT DU REGLEMENT ADOPTE EN ASSEMBLEE GENERALE

### La cotisation des membres adhérents

Elle est préalable à toute adhésion et participation pour la saison de danse.

Elle permet de prendre en charge le coût de l'activité (frais de personnel, matériel, achat du tissu pour les costumes etc ...), les dépenses de l'association et les charges de gestion.

Le(s) tarif(s) annuel(s) sont voté(s) par l'assemblée générale sur proposition du Conseil d'Administration.

En cas d'adhésion après le premier trimestre, l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration à la possibilité de ramener la cotisation au trimestre. Aucune réduction ne sera appliquée par la famille aux ascendants directs pour des inscriptions après le premier trimestre. Plusieurs tarifs peuvent être votés par l'assemblée générale en fonction du nombre d'heures de cours dispensés.

La tarification inclut l'adhésion à l'association à la Fédération Française de Danse.

Le règlement de toute l'année se fait lors de l'inscription.

Il peut être étalé sur plusieurs chèques encaissés chaque mois à date de l'inscription. Des réductions peuvent être votées et appliquées par famille aux ascendants directs (frère ou sœur ou père ou mère vivant dans un même foyer).

L'association, en cas d'abandon, de déménagement... dans le premier trimestre pourra procéder au remboursement d'une partie du montant de la cotisation déduction faite du montant de la licence et des frais de gestion [soit -20€ pour l'année 2011-2012].

Aucun remboursement n'interviendra après le premier trimestre sauf cas jugé comme exceptionnel par le conseil d'administration.

Le remboursement fait perdre le bénéfice des réductions.

En cas de chèques impayés, la famille sera responsable et devra s'acquitter des frais financiers facturés à l'association par la banque.

L'association accepte comme modalité de paiement les espèces, les tickets loisirs de la CAF et les chèques.

Tout versement donne droit à la délivrance d'un reçu qu'il appartient aux familles de solliciter. Les cours ou spectacles manqués ne seront pas remboursés.

Tout défaut ou dysfonctionnements dans le paiement imputable à l'adhérents ou à sa famille entraînera la prise de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'adhérent.

### Les costumes

Concernant le gala de fin d'année, une participation sera demandée aux parents pour la confection des costumes (Association de couturière) qui ne seront plus la propriété de l'association. En effet, les enfants pourront repartir après le gala de fin d'année avec leurs costumes.

Pour les costumes appartenant à l'association, ils devront être restitués dans le même état qu'ils ont été fournis. Toute anomalie ou dégradation doit être immédiatement signalée à l'association.

Une caution dont le montant sera voté et modifié en assemblée générale sera acquittée par chèque par chaque adhérent lors de l'inscription. Cette caution ne sera pas encaissée mais pourra l'être sur décision du conseil d'administration en cas de non restitution ou de dégradation manifeste imputable à l'adhérent.

Les chèques de cautions devront être renouvelés lors de chaque inscription et les chèques des années précédentes seront restitués aux familles ou déchirés avec leur aval.

## **PLANNING PREVISIONNEL ANNUEL 2010 2011**

Année	Mois	Semaine	Jours	Prévu
2011	<i>Septembre</i>	<b>39</b>	26/09/2011 AU 1/10/2011	Rentrée des cours
2011	<i>Octobre</i>	<b>40</b>	3/10/2011 AU 8/10/2011	
2011	<i>Octobre</i>	<b>41</b>	10/10/2011 AU 15/10/2011	
2011	<i>Octobre</i>	<b>42</b>	17/10/2011 AU 22/10/2011	
2011	<i>Octobre</i>	<b>43</b>	24/10/2011 AU 29/10/2011	Pas cours Vacances
2011	<i>Octobre/Novembre</i>	<b>44</b>	31/10/2011 AU 5/11/2011	
2011	<i>Novembre</i>	<b>45</b>	7/11/2011 AU 12/11/2011	
2011	<i>Novembre</i>	<b>46</b>	14/11/2011 AU 19/11/2011	
2011	<i>Novembre</i>	<b>47</b>	21/11/2011 AU 26/11/2011	
2011	<i>Novembre/Décembre</i>	<b>48</b>	28/11/2011 AU 3/12/2011	
2011	<i>Décembre</i>	<b>49</b>	5/12/2011 AU 10/12/2011	
2011	<i>Décembre</i>	<b>50</b>	12/12/2011 AU 17/12/2011	
2011	<i>Décembre</i>	<b>51</b>	19/12/2011 AU 24/12/2011	Pas cours Vacances
2011	<i>Décembre</i>	<b>52</b>	26/12/2011 AU 31/12/2011	
2012	<i>Janvier</i>	<b>1</b>	2/01/2012 AU 7/01/2012	
2012	<i>Janvier</i>	<b>2</b>	9/01/2012 AU 14/01/2012	
2012	<i>Janvier</i>	<b>3</b>	16/01/2012 AU 21/01/2012	
2012	<i>janvier</i>	<b>4</b>	23/01/2012 AU 28/01/2012	
2012	<i>Janvier/Février</i>	<b>5</b>	30/01/2012 AU 4/02/2012	
2012	<i>Février</i>	<b>6</b>	6/02/2012 AU 11/02/2012	
2012	<i>Février</i>	<b>7</b>	13/02/2012 AU 18/02/2012	Pas cours Vacances
2012	<i>Février</i>	<b>8</b>	20/02/2012 AU 25/02/2012	
2012	<i>Février/Mars</i>	<b>9</b>	27/02/2012 AU 3/03/2012	
2012	<i>Mars</i>	<b>10</b>	5/03/2012 AU 10/03/2012	
2012	<i>Mars</i>	<b>11</b>	12/03/2012 AU 17/03/2012	
2012	<i>Mars</i>	<b>12</b>	19/03/2012 AU 24/03/2012	
2012	<i>Mars</i>	<b>13</b>	26/03/2012 AU 31/03/2012	
2012	<i>Avril</i>	<b>14</b>	2/04/2012 AU 7/04/2012	
2012	<i>Avril</i>	<b>15</b>	9/04/2012 AU 14/04/2012	Pas cours Vacances
2012	<i>Avril</i>	<b>16</b>	16/04/2012 AU 21/04/2012	
2012	<i>Avril/Mai</i>	<b>17</b>	30/04/2012 AU 5/05/2012	
2012	<i>Mai</i>	<b>18</b>	7/05/2012 AU 12/05/2012	
2012	<i>Mai</i>	<b>19</b>	14/05/2012 AU 19/05/2012	
2012	<i>Mai</i>	<b>20</b>	21/05/2012 AU 26/05/2012	
2012	<i>Mai/Juin</i>	<b>21</b>	28/05/2012 AU 2/06/2012	
2012	<i>Juin</i>	<b>22</b>	4/06/2012 AU 9/06/2012	
2012	<i>Juin</i>	<b>23</b>	11/06/2012 AU 16/06/2012	



Association Intercommunale de Mouvements et d'Expression  
Les Casernes rue des Boisseliers BP17 30610 SAUVE

### INFORMATIONS AUX PARENTS ET AUX ADHERENTS

#### Composition du Conseil d'Administration 2010-2011

##### **Le bureau :**

TRAVIER Anne-Marie  
(Présidente)

CAMPOS Danielle  
(Vice Présidente)

TRAVIER Jessica  
(Secrétaire)

MUNOS Elodie  
(Secrétaire adjointe)

MANICINA Marie Christine  
(Trésorière)

BANNHOLTZER Céline  
(Trésorière adjointe)

##### **Réunion du Conseil d'Administration : au minimum 1 par mois**

#### Contact problème administratif, comptable

Téléphone de l'association  
Adresse électronique  
Urgence Président

06 45 77 99 77  
[intercom\\_aime@yahoo.fr](mailto:intercom_aime@yahoo.fr)  
06 29 59 46 03

Contact pour retard au cours, empêchement, participation au gala, composition des groupes, questions techniques...

- Hip Hop : SABRINA ZIANE  
Téléphone : 06 84 94 39 91 – Email : [art2sens@hotmail.fr](mailto:art2sens@hotmail.fr)

- Eveil – Initiation – Modern Jazz – Classique : CANDICE LISAI



## HORAIRES ET COURS 2011 2012

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h à 11h Eveil Rose 4-6 ans			
11h à 12h Classique Bleu 7-10 ans			10h à 11h30 Classique Jaune 14 ans et plus
13h à 14h30 Modern Jazz Bleu 7-10 ans			11h30 à 13h Modern Jazz jaune 14-17 ans
14h30 à 16h Modern Jazz Vert 9-13 ans			13h à 14h30 Modern Jazz Rouge 17 ans et plus
16h à 17h30 Classique Vert 9-13 ans	17h15 à 18h15 Initiation Mauve 6-8 ans	18h à 19h Hip Hop Orange 10-13 ans	14h30 à 17h30 Danses de Salon
	18h30 à 20h Modern Jazz Orange 12-15 ans	19h à 20h30 Hip Hop Rouge 15-18 ans	
18h30 à 19h30 Hip Hop Vert 12-15 ans	20h à 21h30 Modern Jazz Adulte		
19h30 à 21h Hip Hop Adulte	18h à 19h Hip Hop Bleu 8-11 ans		

Réservé à l'association :

COMPLET :

Groupe : EVEIL  INITIATION

CLASSIQUE BLEU  VERT  JAUNE

MODERNE BLEU  VERT  ORANGE  JAUNE  ROUGE

ADULTE

HIP HOP BLEU  ORANGE  ROUGE  ADULTE

Paiement : ESPECES  CHEQUES  (nombre de chèques :

.....)

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS A.I.M.E 2011 / 2012

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de Naissance ..... Age : .....

Adresse .....

.....

Adresse email .....

Nom du père .....tel .....

Adresse du père .....

Nom de la mère .....tel .....

Adresse de la mère : .....

Personnes à contacter en cas d'urgence :

.....tel .....

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

.....

Médecin de famille .....

N° Tel médecin .....

Numéro de sécurité sociale .....

Nom et numéro d'adhérent mutuelle .....

**Allergie, asthme, fragilité musculaire, problème de santé particulier :**

.....

.....

Pièces à joindre :

- Paiement (espèces ou chèque)
- Chèque de caution de 100 € pour costumes
- Certificat médical d'aptitude à l'activité physique [préciser type de danse → classique – modern jazz – hip hop]
- Autorisation parentale ci-jointe
- 2 photos d'identités [uniquement nouveaux adhérents]

AUTORISATIONS
---------------

**Merci de rayer les mentions inutiles et signer l'ensemble des autorisations,**

Je soussigné \_\_\_\_\_, père, mère, représentant légal, autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à participer à l'atelier de danse et autorise le responsable de l'association à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale. Je m'engage, s'il y a lieu, à rembourser, à l'association le montant des frais médicaux engagés.

Signature

-----

Je suis informé que le transport pour les activités de la danse [gala, représentations etc..] sont assurés par les parents de l'association.

A ce titre :

- j'autorise,
- je n'autorise pas

mon enfant à être transporté dans le véhicule d'un parent membre de l'association.

Signature

-----

Je suis informé que l'association est amenée à prendre en photo mon enfant, à ce titre,

- j'autorise,
- je n'autorise pas

les membres de l'association, et leur représentant à prendre en photo mon enfant.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

---

**POUR LES PLUS GRANDS**

J'autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à quitter seul l'atelier de danse à la fin de celui-ci, et décharge l'association de toutes responsabilités à partir de ce moment.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

**POUR LES ADULTES**

Je suis informé que l'association est amenée à me prendre en photo, à ce titre,

- j'autorise,
- je n'autorise pas

les membres de l'association, et leur représentant me prendre en photo.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature